

**CHLORHEXIDENE GLUCONATE 2% SOLUTION
C139****FICHE SIGNALÉTIQUE****FOURNISSEUR :**

LABORATOIRE ATLAS INC.
9600 boul. des Science, Anjou
Montréal, Québec
H1J 3B6

TÉLÉPHONE D'URGENCE

BUREAU : (514) 254-7188
CENTRE ANTIPOISON : 1-800-463-5060 (Québec)
911 (Ailleurs au Canada)

P.D.: PAS DISPONIBLE S.O.: SANS OBJET

SECTION 1 - IDENTIFICATION PRODUIT**NOM COMMERCIAL :**

DEXIDIN 2% Solution avec 4% Alcool Isopropylique

NOM CHIMIQUE :

Chlorhexidine gluconate et alcool isopropylique en solution

FORMULE CHIMIQUE :

1,6-Di-(N-p-Chlorophenyl diguanide) hexane digluconate
(C₂₂H₃₀Cl₂N₁₀•2C₆H₁₂O₇) & IPA (C₂H₆O)

FAMILLE CHIMIQUE :

Organique, cationique

CODE :

C139

USAGE PRODUIT :

Antiseptique pour la peau. Efficace contre la plupart des bactéries végétative gram-positive, gram-négative, levures et moisissures.

CLASSIFICATION SIMDUT :

S.O. Non-réglementé

CLASSIFICATION TMD :

S.O.

SECTION 2 – INGRÉDIENTS**INGRÉDIENTS CONTRÔLES (Plus de 1% (p/p)) :**

CHLORHEXIDE GLIUCONATE

CAS: 18472-51-0

2%

LD₅₀ (SOURIS-ORAL) =1800 mg/Kg

ALCOOL ISOPROPYLIQUE

CAS: 67-63-0

4%

LD₅₀ (RAT-ORAL) = 5800 mg/Kg

SECTION 3 - CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES**ÉTAT PHYSIQUE ODEUR ET APPARENCE :**

Liquide rougeâtre clair ayant odeur d'IPA.

SEUIL DE L'ODEUR :

P.D.

POINT D'ÉBULLITION :

Autour de 100°C

pH à 25°C :

5.5 - 7.0

DENSITÉ SPÉCIFIQUE à 25°C. (eau=1):

0.998

TENSION DE VAPEUR en mm Hg à 20°C :

P.D.

DENSITÉ DE VAPEUR (air=1) :

P.D.

SOLUBILITÉ DANS L'EAU :

Solubilité complète dans l'eau

POINT DE CONGÉLATION :

P.D.

TAUX D'ÉVAPORATION :

P.D.

COEFFICIENT DE PARTAGE (EAU/HUILE) :

S.O. complètement miscible avec l'eau

POINT D'ÉCLAIR :

P.D.

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION :

P.D.

SECTION 4 - RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Stable sous conditions normales.

CONDITIONS À ÉVITER : Éviter l'exposition à la chaleur.

INCOMPATIBILITÉ : Incompatible avec les acides et alcalis forts ainsi que les agents oxydants et réducteurs.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE : S.O.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Aucune



CHLORHEXIDENE GLUCONATE 2% SOLUTION
C139

SECTION 5 DANGER D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

INFLAMMABILITÉ : Ce matériel est non inflammable.

DANGERS D'INCENDIE PARTICULIERS : S.O.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX : Dégagement possible de monoxyde de carbone et de dioxyde de carbone

MOYEN D'EXTINCTION : Ce matériel est compatible avec les médias standards d'extinction (Eau, mousse, dioxyde de carbone, poudre chimique). Pour de grandes quantités (plusieurs contenants / palettes) de produits : Puisqu'il est possible que des vapeurs toxiques ou inflammables soient émises par le produit ou son emballage, l'équipement de protection suivant est recommandé : lunettes anti éclaboussures, vêtements protecteurs, gants résistants aux produits chimique, des bottes en caoutchouc et un appareil respiratoire autonome (SCBA).

SECTION 6 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUE

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUE :

CONTACT AVEC LES YEUX : Le contact avec les yeux et les muqueuses peut causer de l'irritation, rougeur et douleur.

CONTACT AVEC LA PEAU : En usage normale, ne cause pas d'irritation. Toutefois, possibilité d'irritation mineure chez certaines personnes.

INHALATION : S.O.

INGESTION : La toxicité de la chlorhexidine est relativement peu élevée parce qu'elle est pauvrement absorbée par les intestins mais principalement éliminée dans les sels. Cependant, l'alcool isopropylique peut être nocive si ingérée. Peut irriter le conduit gastrique et digestif, affecter le système nerveux, le foie et les reins. Peut causer des nausées, des maux de têtes et altérer la vision.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE :

L'exposition prolongée ou répétée peut parfois causer une inflammation ou une sensibilisation de la peau.

SECTION 7 - MESURES PRÉVENTIVES

SELON L'ENVERGURE DE L'EXPOSITION, APPLIQUER AU BESOIN LES MESURES APPROPRIÉES.

PEAU : S.O.

YEUX : Éviter tout contact avec les yeux.

VOIES RESPIRATOIRES : S.O.

AUTRE ÉQUIPEMENT DE PROTECTION : S.O.

VENTILATION : S.O.

MESURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT : Absorber les petits déversements au moyen d'une matière absorbante inerte. Rincer à l'eau.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS : Se conformer aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE : Conserver la bouteille bien fermée à température de la pièce et à l'abri de la lumière. Éviter l'exposition à des températures supérieures à 25°C.

SECTION 8 - PREMIERS SOINS

YEUX : Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

PEAU : En cas de contact accidentel avec la peau, laver avec du savon et rincer à grande eau. Si une irritation se manifeste, il est fort probable qu'elle s'estompera d'elle-même. Si non, consulter un médecin.

INHALATION : S.O.

INGESTION : Ne pas tenter de faire vomir. En cas de vomissements non provoqués, aider la victime à se pencher en avant pour éviter tout risque d'asphyxie et donner de l'eau. Si une grande quantité a été avalée, obtenir immédiatement des soins médicaux. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente.

SECTION 9 - RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

RÉVISÉ LE : 15 septembre 2014

REPLACE ÉDITION DU : 14 janvier 2014

Les informations et recommandations fournies dans la présente fiche signalétique proviennent de l'interprétation de différentes sources de données que nous croyons exactes. Toutefois, aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée quant aux informations ou recommandations ci-incluses.